



Pū Ti'auraa e Faaineineraa Tōro'a

FICHE INFORMATIVE

« Préparations aux examens professionnels » de l'année 2025

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ AUX EXAMENS PROFESSIONNELS

Pour toutes les spécialités et tous les cadres d'emplois concernés par les examens professionnels de cette année, les préparations écrites se feront sur la base de documents numériques et vidéos dédiés à la méthodologie des épreuves.

Les agents inscrits pour l'année 2025 dans ces différentes épreuves le font à titre personnel. Par conséquent, le CGF transmettra aux agents concernés (via l'adresse électronique précisée au moment de l'inscription aux préparations) les liens permettant l'accès aux capsules.

Les liens d'accès seront donc envoyés le 28 avril 2025 au moment de la publication des listes des candidats admis à concourir.

PUBLIC VISÉ : Les candidats inscrits aux examens professionnels de 2025.

OBJECTIFS :

- Comprendre la nature des épreuves écrites ;
- Acquérir la méthodologie des épreuves ;
- S'entraîner à partir des devoirs et corrections ;
- Identifier les points maîtrisés et axes de progression.

CONTENU :

- La nature des épreuves de l'examen professionnel ;
- La note de cadrage ;
- La méthodologie aux épreuves d'admissibilité.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE

- Les frais de déplacements et de séjour (hébergement, transports, repas) des stagiaires en formation préparatoire ne sont pas pris en charge par le CGF ;
- Les bulletins d'inscription sont traités par ordre d'arrivée ;
- La préparation proposée par le CGF a pour but de vous préparer aux épreuves, cependant, elle doit être accompagnée d'un travail personnel important et régulier pour assurer la réussite du candidat.